



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question écrite n° 77251

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur les orientations du futur budget de l'Union européenne pour 2014-2020. Un document non officiel de la Commission européenne qui préfigure les orientations du futur budget de l'Union stipule que les territoires français risquent de perdre 14,3 milliards d'euros. L'efficacité des fonds européens n'est plus à démontrer aujourd'hui. Leur suppression serait un mauvais signal et contribuerait à élargir le fossé qui se creuse entre nos concitoyens et Bruxelles. Il souhaiterait donc savoir comment les zones fragiles de notre territoire, notamment le Tarn, en retard de développement, frappées par la crise, en reconversion industrielle pourront rattraper le retard et se remettre à niveau si elles ne sont pas aidées par le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds européen agricole pour le développement rural.

Texte de la réponse

Le débat sur les perspectives budgétaires au niveau européen débute, et de nombreuses hypothèses ont été étudiées tant au niveau de la Commission européenne qu'au niveau national. Si certaines font effectivement état d'une possible disparition de l'objectif « compétitivité » de la politique de cohésion, qui intéresse l'ensemble des régions françaises hors les DOM qui relèvent de l'objectif « convergence », telle n'est pas la position d'une très grande majorité d'États-membres, qui soutiennent clairement le maintien des fonds structurels pour l'ensemble des régions européennes, dans la mesure où ils permettent de valoriser les atouts de tous les territoires et de contribuer ainsi au développement économique global, avec une bonne visibilité pour les citoyens européens. La France soutient cette position dans son principe, tout en étant particulièrement attentive à la maîtrise du budget européen dans la mesure où elle est contributrice nette, c'est-à-dire qu'elle contribue plus au budget européen qu'elle n'en reçoit compte tenu de son niveau de richesse. Elle sera donc particulièrement attentive aux discussions budgétaires qui devraient se dérouler largement fin 2010 et 2011, avec des conséquences importantes tant pour la politique de cohésion que pour la politique agricole commune, à laquelle la France est tout aussi attachée. Le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire est très engagé dans les débats. Il a représenté la France à Saragosse pour la réunion ministérielle sur la politique de cohésion, et il poursuit ses rencontres avec les ministres des autres États membres pour défendre l'avenir de cette politique. Il s'est récemment entretenu, à Bruxelles, avec le commissaire Johannes Hahn et la présidente de la commission chargée de la politique régionale au Parlement, Mme Danuta Hübner.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77251

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Espace rural et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4404

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7031